

COMMUNIQUE DE PRESSE

17 MARS 2020

CORONAVIRUS [COVID-19]

LA PROTECTION DE L'ENFANCE A BESOIN DE VOUS !

APPEL A LA SOLIDARITE COLLECTIVE.

« Adrien Taquet souhaite également qu'un esprit de solidarité et de cohésion permette aux étudiants, enseignants et animateurs disponibles de venir apporter leur appui à l'accueil en journée des enfants dans les établissements de protection de l'enfance. »

Le 12 mars 2020, le Président de la République a communiqué des **mesures renforcées** visant à répondre à la **crise sanitaire internationale** du Coronavirus – Covid19.

Le 14 mars 2020, l'ADEPAPE 13 s'est mobilisée pour diffuser un formulaire auprès des travailleurs sociaux et des étudiants du même secteur. L'objectif étant de répondre au souhait d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, celui de « **garantir aux enfants accueillis en protection de l'enfance une continuité dans la scolarisation, l'encadrement et l'accès aux loisirs dans les prochaines semaines.** ».

La crise sanitaire internationale touchant la France amène toutes les instances sociales à s'adapter. **Au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant**, ces derniers ne vont plus à l'école. Nous le savons les protéger est la priorité. La scolarité se poursuit grâce au dispositif « Ma classe à la maison ». Toutefois, les travailleurs sociaux quotidiennement mobilisés ne sont pas suffisamment nombreux pour s'occuper et prendre soin, à chaque instant, de plusieurs têtes en même temps. Le constat étant que les éducateurs et les assistants familiaux vont très rapidement être débordés.

Notre souhait est avant tout de proposer un dispositif dans l'intérêt des enfants.

Des travailleurs sociaux surmenés pourrait avoir de lourdes répercussions sur les parcours de vie.

Cet **appel à la solidarité collective** s'est avéré fructueux. Le 16 mars nous de très nombreuses candidatures à travers la France. Les profils et les diplômes sont diversifiés : éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, accompagnant éducatif et social, assistant social, BAFA, CAP petite enfance, DEES, DEJEPS. A ce jour, l'ADEPAPE 13 se mobilise pour transférer les informations aux ADEPAPE à travers toute la France. Le rôle de l'ADEPAPE ? La mise en relation des personnes bénévoles avec les structures de la protection de l'enfance.

Ainsi, l'ADEPAPE 13 fait appel à vous, à vos compétences, vos connaissances et vos capacités mais surtout à votre altruisme, celui de venir bénévolement en renfort aux équipes éducatives afin que les enfants accueillis par la protection de l'enfance conservent la continuité de leur accompagnement. Contactez-nous via notre formulaire en ligne : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScKjdjfyUZlCn0zEfVHWbtmjSzMHPtzVSBh8ytBy7w1Idwg/viewform?fbclid=IwAR3YsuMHC6AfzMMFEIOzJsSevmgwhHpnv2RIWXFIEong3RDGY601ZrBhZjI> Nous vous sommes reconnaissant de vous joindre à cet élan de solidarité collective et nationale. Nous remercions les ADEPAPE pour faire le lien entre ressource humaine et structure.